



Strasbourg, le 17 mai 2010

CDL-UD(2010)016

fr. seul.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec
le Département fédéral suisse des Affaires étrangères
et
l' « Executive Campus HSG de l'Université de Saint-Gall »

dans le cadre de la présidence suisse
du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

CONFERENCE

sur « Démocratie et décentralisation –
Renforcer les institutions démocratiques
par la participation »

Saint-Gall, Suisse, 3-4 mai 2010

ALLOCUTION

du Dr Roberto BALZARETTI
Secrétaire Général du Département Fédéral des Affaires Etrangères
Représentant de la Conseillère Fédérale
Mme Micheline CALMY-REY
Cheffe du Département Fédéral des Affaires étrangères



**Allocution du Secrétaire général du
Département fédéral des affaires étrangères,
Dr. Roberto Balzaretto, représentant
de la Conseillère fédérale
Mme Micheline Calmy-Rey
Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères**

**prononcée à l'occasion de la conférence internationale
Démocratie et décentralisation,
organisée sous le patronage de la Présidence suisse du
Comité des Ministres du Conseil de l'Europe**

**Saint-Gall
Lundi 3 mai 2010**

*Seul le texte prononcé fait foi !
Es gilt das gesprochene Wort*

**Monsieur le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Messieurs les Présidents des institutions du Conseil de
l'Europe,
Mesdames et Messieurs les parlementaires fédéraux,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Mesdames et
Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les représentants du Canton et de la
Ville de Saint-Gall,
Mesdames et Messieurs les représentants des cantons et
des villes suisses,
Monsieur le recteur de l'Université de Saint-Gall,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde
académique,
Chères étudiantes, chers étudiants,
Mesdames, Messieurs,**

**D'abord, je dois excuser la conseillère fédérale et
présidente du Comité des Ministres, Mme Micheline
Calmy-Rey qui se trouve actuellement à New York.
Elle m'a demandé de la représenter ici.**

**Au nom de la présidente du Comité des Ministres,
j'aimerais souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui
viennent de loin, des Etats membres du Conseil de
l'Europe et au-delà. Mes paroles de bienvenue vont
particulièrement au co-organisateur de cette
conférence - le Canton de Saint-Gall, l'Université de
Saint-Gall, la Commission de Venise - aux
intervenants actifs à la conférence, aux représentants**

du Conseil de l'Europe, du monde politique et académique, et aux étudiants qui ont participé, avec vision et enthousiasme, au concours organisé spécialement pour cette conférence.

Que la ville de Saint-Gall soit une nouvelle fois lieu de rencontre pour approfondir des valeurs fondamentales étatiques du continent européen n'est pas un hasard. Elle a accueilli en 2002 la 2^{ème} Conférence internationale sur le fédéralisme. Une brève excursion dans l'histoire de ce lieu nous enseigne qu'à partir du 8^{ème} jusqu'au tournant du 19^{ème} siècle, l'Abbaye bénédictine de Saint-Gall appartenait aux centres spirituels et culturels les plus importants en Occident. Les moines à l'origine de sa fondation – scribes et copistes, enlumineurs, penseurs, poètes, artistes – sont un élément constitutif de la culture européenne. L'histoire de ce lieu - centre culturel de grande envergure et lieu de cohabitation paisible - vous guidera certainement, aujourd'hui et demain, dans les échanges que vous aurez sur le fondement même de la démocratie et la décentralisation.

Vous savez qu'un des buts de la présidence suisse du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe est de renforcer les institutions politiques et de favoriser la bonne gouvernance à tous les échelons. La contribution de cette conférence est précisément d'accélérer la réalisation de ce but.

La démocratie représente, avec les droits humains et l'Etat de droit, l'une des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Il ne faut négliger aucune occasion de défendre et de promouvoir ces valeurs. Un rôle crucial dans la promotion d'une démocratie proche des citoyennes et citoyens revient à la société civile, qui agit d'abord au niveau local et régional. Il faut par conséquent promouvoir les moyens qui permettent la participation des citoyennes et citoyens, renforcer la capacité de gestion des autorités démocratiques et favoriser la bonne gouvernance à tous les échelons des collectivités publiques. La démocratie, que ce soit au niveau national, régional ou local, est une caractéristique essentielle de la gouvernance, voire de l'identité en Europe.

Mesdames, Messieurs,

C'est à la diversité de ses peuples et de ses régions que l'Europe doit sa richesse, voire son identité. Des conférences internationales comme celle-ci nous permettent de puiser dans ce trésor et de profiter de l'expérience des autres. La Suisse peut offrir son expérience de la démocratie directe et du fédéralisme, car chez nous la répartition des pouvoirs et des obligations entre les divers niveaux de l'Etat se renégocie constamment dans une dynamique permanente, voire dialectique. Mon pays possède par exemple une longue expérience et une connaissance approfondie des questions de partage du pouvoir, de recherche du compromis ainsi que du fédéralisme; tout cela, la Suisse l'échange avec d'autres nations, d'autres régions. Non qu'elle cherche à exporter «sa» version de la démocratie et du fédéralisme. Tout au plus, est-elle disposée à être là, pour en tirer certaines formules susceptibles de contribuer à stabiliser un Etat et une société, en y intégrant toutes les minorités. Ses apports ont d'ailleurs été précieux dans des Etats qui ont dû faire face à des situations de conflits, notamment par le biais de nos actions de

promotion de la paix. Celles-ci sont en effet centrées sur la consolidation des bases et structures légitimes du pouvoir, le respect des droits humains et la sécurité humaine.

D'autre part, un système démocratique et fédéral n'est pas taillé dans la pierre. Il doit chercher constamment de nouveaux équilibres. La démocratie, le fédéralisme ou la décentralisation ne sont pas non plus une panacée capable de régler tous les conflits. En Suisse comme ailleurs, il faut constamment arbitrer entre les impératifs d'unité et de diversité, et, de manière concrète, constamment redéfinir la coopération et la répartition des pouvoirs entre la Confédération, les cantons et les communes. Sans argent, les collectivités publiques ne fonctionnent pas. Donc il faut constamment se pencher sur les sources fiscales et sur les flux financiers entre les différents niveaux institutionnels. Ou encore: approfondir la participation des cantons au processus de décision sur le plan fédéral, aussi par rapport à des questions touchant aux relations avec l'étranger.

Beaucoup de problèmes que nous rencontrons aujourd'hui sont des problèmes globaux qui nécessitent des réponses globales, au moins transfrontalières. Inversement, les menaces ne s'arrêtent pas aux frontières nationales et encore moins aux frontières régionales ou locales. Le monde est devenu plus petit. Plus la portée géographique des politiques publiques est grande, plus les mécanismes de coordination entre les niveaux locaux, régionaux et nationaux deviennent importants. La prise de décision proche des citoyennes et citoyens permet de prendre en compte leurs préoccupations et facilite la mise en œuvre des décisions. Et ce n'est que grâce à des citoyennes et citoyens actifs et responsables, à des élu(e)s politiques gérant les collectivités publiques de manière efficace, honnête et transparente que le continent européen peut évoluer paisiblement et durablement.

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Département fédéral des affaires étrangères, j'aimerais remercier les organisateurs, plus précisément le Canton de Saint-Gall, l'Université

de Saint-Gall et la Commission de Venise, d'avoir organisé cette conférence et de créer ainsi une occasion privilégiée d'échange sur la démocratie, le fédéralisme et la décentralisation, des notions qui nous tiennent particulièrement à cœur, et qui constituent le fondement même de la culture politique européenne.

Je vous remercie de votre attention.